

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Lundi 1^{er} Mars 2010 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Patrice CHAPALAIN, *Président de séance*, Michel QUAIREAU, Valérie ROBART, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Sébastien POTÉREAU, Jacques RIGALLEAU, Sébastien GUILLOT, Florence BONHOMMEAU, Guillaume LOIZEAU, Olivier ABILLARD, Patrick MERLE, Joël GIRAUD, Nicole CHARRIER, Stéphane GILBERT et Sylvia GUIHOT.

Absents et excusés : Mme Sylvie GABORIT (donne pouvoir à S. GUIHOT) et M. Thierry RICARDEAU (donne pouvoir à P. CHAPALAIN).

Secrétaire de séance : M. Stéphane GILBERT.

↳ URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE

➤ Parc de 5 éoliennes sur la Commune de Falleron

Le Conseil Municipal **émet un avis favorable** sur l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 Janvier au 3 Mars 2010 inclus concernant la demande présentée par la SAS EnR GIE FALLERON en vue de **la construction d'un parc de 5 éoliennes sur la Commune de Falleron.**

Résultat du vote : 18 votants, 15 oui et 3 non.

➤ Enquêtes d'utilité publique et parcellaire du 9 au 25 Mars 2010 inclus

Ces enquêtes concernent le projet d'aménagement d'une voie d'accès au pôle environnemental, par le Sud depuis la RD 2.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête du 9 au 25 Mars 2010 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les permanences du commissaire enquêteur sont les :

- Mardi 9 Mars 2010 de 9 heures à 12 heures,
- Mercredi 17 Mars 2010 de 14 heures à 17 heures,
- Jeudi 25 Mars 2010 de 14 heures 30 à 17 heures 30.

➤ Travaux d'aménagement de la voie d'accès au pôle environnemental de traitement des déchets à Saint Christophe du Ligneron

La route définitive d'accès au site, telle que prévue au permis de construire et au Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter n'est pas réalisée puisqu'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique est en cours.

Il a donc été décidé, en concertation entre TRIVALIS, Vinci Environnement et la Mairie de Saint Christophe du Ligneron de choisir pour des raisons de sécurité la Route de l'Ardoisière comme accès au site pendant les travaux.

Lors de la réunion du 19 Février dernier, quatre zones de contournement (dont une sur la voie d'Association Foncière de St Christophe) sont prévues sur cette route pour permettre la circulation des véhicules en toute sécurité.

➤ **Rue Grignon de Montfort**

Monsieur Jean-Claude BIRON informe l'Assemblée que l'arrêté municipal pris pour la circulation en double sens de cette rue sera prolongé jusqu'au 31 Décembre 2010 en raison de nouveaux travaux dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg.

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES**

➤ **SYDEV - Remise à niveau 2009 n° 2**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité la proposition du SYDEV** de la Vendée concernant les **travaux neufs d'éclairage - remise à niveau 2009 n° 2** pour un montant total de travaux de 8 190,00 € TTC soit **une participation restant à la charge de la commune de 4 109,00 €**

➤ **ESNOV'Chantiers - Taille de haies**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité la convention présentée par ESNOV'Chantiers** de Challans concernant diverses tailles sur la Commune qui comprend 12 jours d'intervention **pour un coût total de 4 998,00 €**.

Monsieur Jean-Claude BIRON, 4^{ème} Adjoint, quitte la séance à 21 heures 24 et donne pouvoir à Monsieur Michel QUAIREAU, 2^{ème} Adjoint.

↳ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PALLUAU**

Monsieur Michel QUAIREAU nous fait part des sujets principaux évoqués lors du dernier conseil communautaire du 18 Février 2010 :

- Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2010,
 - Indexation Attribution de compensation : dossier en cours,
 - Syndicat Pays du Pont d'Yeu : transformation en Syndicat Vendée des Iles.
-

↳ **VIE ASSOCIATIVE**

➤ **Réunion du 15 Février 2010**

Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part de la bonne participation des associations. 33 associations représentées plus un délégué départemental de l'Éducation Nationale soit 49 personnes présentes. Les sujets évoqués sont :

- présentation des arts en fête par Mme Véronique JOLLY,
 - bilan des relations municipalité/associations,
 - bilan des demandes faites en 2009,
 - demandes 2010,
 - mode de calcul pour le versement des subventions,
 - calendriers 2010.
-

↳ **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

➤ **Semaine du développement durable du 1^{er} au 7 Avril 2010**

Monsieur Patrice CHAPALAIN nous fait part de deux projets :

1^{er} projet - Repas bio à la Cantine le Vendredi 2 Avril 2010 avec une participation de la Commune d'un montant d'environ 1,20 € par repas, versée sous forme de subvention.

2^{ème} projet - Mise à disposition d'un bus Energibus 85 le Mardi 6 Avril 2010 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles publique et privée, environ 100 enfants, pour un coût de 80 € TTC par jour.

➤ Plan de désherbage

Monsieur Patrick MERLE nous fait part de l'avancée du projet. 3 panneaux ont été installés Rue du Puits Châlon et Rue du Général Charette afin de prévenir et d'expliquer aux habitants ce plan de désherbage.

Après l'achat en 2009 d'un désherbeur thermique, il est envisagé d'acheter un nouvel appareil à vapeur. Ceci sera débattu lors de l'élaboration du budget 2010.

➤ Visite du Ligneron

Monsieur Sébastien GUILLOT nous fait part d'une visite sur les lieux le 20 Février dernier en présence des agriculteurs dont les terres d'exploitation touchent où sont proches du Ligneron.

Les terrains proches de l'ancienne piscine semblent propices à un travail de réhabilitation du Ligneron.

↳ ÉCONOMIE, FINANCES ET TOURISME

➤ Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2009

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** les comptes 2009 tels que présentés ci-dessous :

1 - Budget Principal

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	987 208,97 €	1 267 339,28 €	+ 280 130,31 €
Excédent reporté 2008	/	/	+ 72 258,51 €
Excédent cumulé	/	/	+ 352 388,82 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	967 637,52 €	685 482,25 €	- 282 155,27 €
Déficit reporté 2008	/	/	- 118 902,05 €
Restes à réaliser	230 640,09 €	195 760,00 €	- 34 880,09 €
Déficit cumulé	/	/	- 435 937,41 €
Déficit global	/	/	- 83 548,59 €

2 - Budget Assainissement

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	70 705,87 €	99 756,45 €	+ 29 050,58 €
Excédent reporté 2008	/	/	+ 20 000,00 €
Excédent cumulé	/	/	+ 49 050,58 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	45 601,88 €	109 674,04 €	+ 64 072,16 €
Excédent reporté 2008	/	/	+ 24 085,23 €
Restes à réaliser	2 954,12 €	0,00 €	- 2 954,12 €
Excédent cumulé	/	/	+ 85 203,27 €
Excédent global	/	/	+ 134 253,85 €

3 - Budget Lotissements

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	7,06 €	13 373,89 €	+ 13 366,83 €
Déficit reporté 2008	/	/	- 13 366,83 €
Excédent cumulé	/	/	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2009	/	/	/
Déficit reporté 2008	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	/
Déficit global	/	/	0,00 €

➤ **Amortissement 2009**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'amortir les travaux suivants et fixe les durées d'amortissement** comme suit :

Désignation	Montant	Durée
PLU	12 259,00 €	5 ans
Site Internet	2 093,00 €	2 ans
Acquisition d'une sableuse avec la Commune d'Apremont	954,00 €	2 ans
Travaux réseaux électriques et téléphoniques	21 508,00 €	15 ans

➤ **Contrat Environnement Rural - Pôle scolaire**

Madame Valérie ROBART nous informe que le projet pôle scolaire est éligible dans le cadre du Contrat Environnement Rural. Nous pouvons prétendre à une subvention de 30 % de 175 000,00 € soit 52 500,00 €. Plusieurs actions sont possibles, la Commission Affaires Scolaires doit statuer sur l'une d'elles. Le dossier doit être adressé pour le 22 Mars prochain. Le Conseil Municipal devra valider ce projet qui sera inscrit à la réunion du mois de Mai 2010.

↪ **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET VIE CULTURELLE**

➤ **Organisation du Carnaval des deux écoles**

Madame Valérie ROBART nous informe de son accord pour les dates du Carnaval :

- École Publique "Arc en Ciel", le 3 Avril 2010,
- École Privée "Ste Marie", le 27 Mars 2010,

et précise qu'il faut demander un accord à Madame Françoise DEHAUDT, Directrice du Foyer Logement, en raison d'un passage prévu sur la parcelle du foyer.

➤ **Affiche des Arts en Fête**

Madame Valérie ROBART nous informe qu'une première ébauche est prévue mi-mars. Elle devra être validée par les différents partenaires (ACCES et Conseil Général (Développeur culturel)) avant d'être envoyé à l'imprimeur.

↪ **AFFAIRES SOCIALES**

➤ **Goûter de Pâques du 8 Avril 2010 à 15 heures**

Madame Danielle FOUCHIER nous informe de ce goûter, organisé par le CCAS. 320 personnes ont été invitées et nous avons demandé les réponses pour le 15 Mars prochain.

➤ **Pass Foncier**

Madame Danielle FOUCHIER nous informe que nous avons reçu deux autres dossiers transmis et acceptés par l'ADIL pour des couples résidents déjà sur notre commune et ayant un projet de construction sur le Lotissement privé "Le Hameau de la Martinière". Nous sommes à ce jour à trois dossiers validés.

↪ **DIVERS**

➤ **Personnel Communal - Création d'un poste de Rédacteur au titre de la promotion interne**

En raison de l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de Rédacteur au titre de la promotion interne de Mademoiselle Carole BENETEAU, le Conseil Municipal **décide la création de ce poste.**

Résultat du vote : 18 votants, 14 oui et 4 blancs.

↪ QUESTIONS DIVERSES

➤ Élections Régionales 14 et 21 Mars 2010 : Bureaux de vote

Monsieur Patrice CHAPALAIN présente la composition des bureaux de vote ainsi que les plannings de présence.

➤ Dégradations faites sur la Commune

Monsieur Jacques RIGALLEAU nous informe des dégradations qui ont été faites sur la Commune, notamment au Parc des sports. Une plainte sera déposée auprès de la Gendarmerie de Palluau.

➤ Dégradations suite à la tempête

Monsieur Jacques RIGALLEAU nous informe des dégradations qui ont été faites sur la Commune à cause de la tempête de la nuit du 27 au 28 Février dernier notamment sur les vitraux de l'Église (mis en sécurité) et au Presbytère. Une déclaration va être faite à notre assurance.

Pour extrait,
Affiché le 8 Mars 2010,
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,